

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 15 novembre 2010**

L'an deux mil dix, le lundi 15 novembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mmes Proust, Blanchard, Puissesseau, Jarrousse, Courtemanche, MM. Regnault, Follet, Girard, Stanimirovic, Mme Bureaux, M. Langer, Mme Jiguet, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Melle Genet, MM. Bocquet, Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

Mme Honoré avait donné pouvoir à Mme Proust
M. Rabier avait donné pouvoir à Mme Comina
Mme Deschamps avait donné pouvoir à M. Regnault
M. Sauzeau avait donné pouvoir à M. Girard
M. Arnaud avait donné pouvoir à M. Vivet
Mme Gachet avait donné pouvoir à Mme Gouardo

Absent excusé non représenté : M. Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Proust

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 19 octobre 2010 à 17 h 30 : Commission scolaire pour faire le point sur le bilan de la rentrée scolaire et sur les projets à venir ;

Le 19 octobre 2010 à 20 h 00 : Réunion d'information pour les élections du Conseil de quartier de la Nivelle ;

Le 20 octobre 2010 à 20 h 00 : Réunion d'information pour les élections du Conseil de quartier du Centre Ville ;

Le 21 octobre 2010 à 20 h 00 : Réunion d'information pour les élections des Conseils de quartiers Papecets/Haute Croix ;

Le 22 octobre 2010 à 20 h 00 : Réunion d'information pour les élections du Conseil de quartier des Potières ;

Le 23 octobre 2010 à 18 h 00/18 h 30 : Inauguration réfection de la Chapelle de la Nivelle ;

Le 24 octobre 2010 à 12 h 00 : Repas des aînés à la salle des fêtes ;

Le 25 octobre 2010 à 19 h 00 : Installation de la commission de marché ;

Le 4 novembre 2010 à 20 h 00 : Installation du Conseil de Quartier du Centre ville ;

Le 8 novembre 2010 à 18 h 30 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire pour faire le point sur les dysfonctionnements à la rentrée 2010-2011 ;

Le 8 novembre 2010 à 19 h 30 : Comité du Syndicat d'Aménagement des Mauves et de leurs Affluents portant sur le vote du budget primitif 2010 (DM n°1), sur le dossier D.I.G. et travaux d'investissement, sur des demandes de subventions, et sur l'adhésion au régime d'assurance chômage ;

Le 8 novembre 2010 à 20 h 30 : Commission Nouvelles Technologies portant sur la présentation du nouveau site internet de la commune, sur le retour des propositions de chaque membre, sur la réflexion sur les priorités et mise en place d'un calendrier, écourtée suite à coupure d'électricité ;

Le 9 novembre 2010 à 20 h 00 : Installation du Conseil de Quartier des Potières ;

Le 10 novembre 2010 à 20 h 00 : Installation du Conseil de Quartier de la Nivelles ;

Le 11 novembre 2010 à partir de 10 h 00 : Cérémonie commémorative et Foire de la Saint-Martin ;

Le 12 novembre 2010 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 15 novembre 2010 ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Décisions modificatives 2010 (Budget Principal de la Commune n°2, Service de l'eau n°1, Service de l'assainissement n°2, Z.A.C. des Tertres n°1).

Budget supplémentaire - Budget Principal de la Commune :

A l'unanimité, moins 4 abstentions relevées, l'Assemblée adopte la **décision modificative n°2 sur le Budget Principal de la Commune** qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 11 231 244,24 €
- Section d'Investissement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 6 889 319,88 €

Budget supplémentaire - Service de l'Eau :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la **décision modificative n°1 sur le Service de l'Eau** qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 913 395,39 €
- Section d'Investissement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 804 678,85 €

Budget Supplémentaire - Service de l'assainissement.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la **décision modificative n°2 sur le Service de l'Assainissement** qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 1 183 520,04 €
- Section d'Investissement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 986 377,77 €

Budget Supplémentaire - Budget de la ZAC des Tertres.

A l'unanimité, moins 2 abstentions relevées, l'Assemblée adopte la **décision modificative n°1 sur le Budget de la ZAC des Tertres** qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 6 333 931,68 €
- Section d'Investissement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 6 740 265,04 €

Centre de loisirs : fixation des dates, tarifs aux usagers et nombre de vacances.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe pour l'année 2011 les dates d'ouverture du Centre de Loisirs, la rémunération et les indemnités versées aux animateurs, la tarification applicable pour l'accueil des enfants au Centre de Loisirs sans hébergement, ainsi que pour les camps, pour la garderie, et pour le camp d'hiver et donne délégation à Madame le Maire pour effectuer toutes les formalités et le cas échéant modifier le règlement de fonctionnement.

Maison de santé : demande de subvention auprès de divers organismes.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à déposer en temps voulu un dossier de demande de subvention aussi élevée que possible auprès de divers organismes susceptibles d'intervenir dans le domaine de la santé, notamment le Conseil Général, l'État, les Sénateurs dans le cadre de la réserve parlementaire, en vue de la réalisation du projet de maison de santé pluridisciplinaire sur le site des Tanneries

Demande de subvention auprès de la D.R.A.C. pour la restauration de documents d'archives.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la restauration de documents d'archives, tels que des registres d'état civil datant du 19^{ème} siècle, d'un registre de tables décennales des 18^{ème} et 19^{ème} siècles et de trois listes de dénombrement de la population du 19^{ème} siècle.

Signature d'une convention de contribution à la première installation de médecins dans la future maison de santé.

A l'unanimité, moins quatre abstentions relevées, l'Assemblée autorise Madame le Maire à négocier et à signer en temps voulu une convention d'aide à la première installation de jeunes médecins dans le cadre de la future maison de santé située rue des Tanneries, avec un engagement d'y exercer pour les candidats sur plusieurs années.

Reprise de concessions non renouvelées au cimetière rue Saint-Pierre par la Ville de Meung-sur-Loire.

Conformément aux articles L 2223-15 et R 2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à reprendre les concessions non renouvelées

au cimetière de Meung-sur-Loire situé rue Saint Pierre qui ont fait l'objet de la procédure réglementaire, et à signer tous actes relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

Refonte des Commissions du Pays Loire Beauce.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la refonte des Commissions du Pays Loire Beauce votée lors de la séance du 23 septembre dernier désignées ci-dessous :

Commissions	Anciens intitulés	Nouveaux intitulés
Commission 1 (85 membres)	Voies de communication et sécurité – commerce et artisanat – développement économique	Voies de communication et sécurité – commerce et artisanat – développement économique
Commission 2 (83 membres)	Agriculture – Eau – Assainissement - environnement	Agriculture – Eau – Assainissement Développement durable et biodiversité - énergie
Commission 3 (75 membres)	Services à la population – Economie solidaire – Habitat - Cadre de Vie	Services à la population – Economie solidaire
Une nouvelle commission		Patrimoine - Habitat - Cadre de vie - Paysages et Tourisme
Commission 4 (71 membres)	Patrimoine – Culture – Sports - Tourisme	Vies Associative, culturelle et sportive
Commission 5 (49 membres)	Communication et promotion du Pays	Communication et promotion du Pays
Commission 6	Intercommunalité	Intercommunalité
Groupe de travail (86 membres)	« La Route du Blé en Beauce »	« La Route du Blé en Beauce »

et par conséquent, désigne les personnes volontaires qui y participeront activement comme suit :

Commission	Prénom	Nom	Poste
C1	Matthieu	MIGEON	Adjoint (Titulaire)
C1	Yolande	COMINA	Adjointe (Suppléante)
C2	Roger	RABIER	Adjoint (Titulaire)
C2	Brigitte	COURTEMANCHE	Conseillère (Suppléante)
C3	Corinne	HONORÉ	Adjointe (Titulaire)
C3	Anne	JARROUSSE	Conseillère (Suppléante)
C4	Matthieu	MIGEON	Adjoint (Titulaire)
C4	Alain	LE GALLO	Adjoint (Suppléant)
C5	Corinne	PUISSESSEAU	Adjointe (Titulaire)
C5	Nicolas	SAUZEAU	Conseiller (Suppléant)
C6	Pauline	MARTIN	Maire (Titulaire)
C6	Matthieu	MIGEON	Adjoint (Suppléant)
Route du Blé	Roger	RABIER	Adjoint (Titulaire)
Route du Blé	Brigitte	COURTEMANCHE	Conseillère (Suppléante)

Commission « Patrimoine – Habitat – Cadre de vie – Paysages et Tourisme »

	Prénom	Nom	Poste
Titulaire	Yolande	COMINA	Adjointe (Titulaire)
Suppléant	Matthieu	MIGEON	Adjoint (Suppléant)

Projet de déclassement de parcelles lieudit « Chemin de la Bruère » n° AC 68p et Dpp.

A l'unanimité, l'Assemblée décide le déclassement d'une portion de la parcelle cadastrée AC n°68p située au lieudit « Chemin de la Bruère », ainsi qu'une bande de terrain située à l'extrémité de celle-ci désignée DP p dans le cadre du projet de lotissement Exia, et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes.

Projet de reconstruction du collège et de réalisation d'une salle polyvalente sur la Z.A.C. des Tertres : recours au partenariat public privé.

L'Assemblée, par 23 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, se prononce favorablement quant au recours au partenariat public privé concernant le projet de réalisation d'une salle polyvalente qui sera annexée au futur collège réalisé par le Conseil Général du Loiret sur la Z.A.C. des Tertres et autorise Madame le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus et notamment la convention de partenariat à intervenir entre le Département du Loiret et la Commune de Meung-sur-Loire.

Avis du Conseil Municipal concernant le projet présenté par le Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves et de ses Affluents relatif au dossier de déclaration d'intérêt général et d'autorisation pour effectuer le programme d'entretien et de restauration des cours d'eau du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

Dans le cadre de l'enquête publique relative au dossier de déclaration d'intérêt général et d'autorisation pour effectuer le programme d'entretien et de restauration des cours d'eau du Bassin des Mauves et de ses Affluents, par 25 voix pour, 1 voix contre et deux abstentions, l'Assemblée émet un avis favorable au projet présenté par le Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves et de ses Affluents concernant le programme de restauration des cours d'eau du Bassin des mauves.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

Le 16 novembre 2010 à 20 h 00 : Elections du Conseil de quartier des Papecets au centre de loisirs.

Le 17 novembre 2010 à 20 h 00 : Elections du Conseil de quartier de la Haute Croix au centre de loisirs.

Le 19 novembre 2010 à 18 h 30 : Journée de l'enfant.

Le 20 novembre 2010 à 18 h 00 : Concert de la Sainte Cécile.

Le 22 novembre 2010 à 20 h 00 : Réunion publique ZAC à la salle des fêtes.

Les 26 et 27 novembre 2010 : Collecte Banque Alimentaire dans les Supermarchés.

Le 11 décembre 2010 à 14 h 00 : Arbre de Noël des enfants du personnel communal.

Le 11 décembre 2010 à partir de 19 h 30 : Repas de Noël de l'Amicale du personnel communal.

Le 13 décembre 2010 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

Le 10 janvier 2011 : Vœux du Personnel Communal à la Fabrique.

Le 27 janvier 2011 : Vœux à la population dans la salle des fêtes.

Madame le Maire donne lecture des remerciements de Madame CARUSO, déléguée du Conseil de Quartier de La Nivelles, pour l'ensemble des élus présents lors de la bénédiction en l'honneur de Monsieur Paré à la Chapelle de la Nivelles le 23 octobre dernier.